



EN ROUTE VERS L'EXCELLENCE

Les premières sélections du concours « Un des meilleurs ouvriers de France » section Art des jardins paysagers ont commencé à Angers les 3 et 4 février derniers.

Ce concours vise à valoriser toujours plus de parcours vers l'excellence. C'est une occasion pour des personnes d'une même profession de mesurer leur talent dans la maîtrise de ces pratiques et de créer une émulation dans l'ensemble de la profession. L'enjeu est de taille, car la reconnaissance est grande. Dix-sept concurrents étaient prévus au départ, mais seuls quatorze ont résisté à la pression et ont tenu bon jusqu'au bout.

Les épreuves

Les épreuves se déroulaient en deux parties. La première était théorique. Les concurrents devaient entre autres reconnaître une centaine de végétaux, et savoir écrire leur nom botanique. Parmi les autres épreuves théoriques, un oral portant sur la création et l'entretien de jardin. Et enfin, la réalisation du plan de jardin, de la coupe technique et du plan de plantation des sujets sur la base d'une moitié de jardin imposée à compléter par un espace libre. Ce sont ces mêmes plans qui servaient aux candidats pour l'épreuve pratique du lendemain. Cette épreuve de huit heures consistait donc à la réalisation du plan effectué la veille. Rien ne doit être laissé au hasard,

et le jury est chargé de vérifier le respect des contraintes imposées, le respect des plans, et bien entendu l'aspect esthétique de la réalisation. Au fil des heures, les murs se sont montés, les rosaces se sont dessinées et les végétaux ont pris place au cœur de ces rectangles. Pour parvenir à donner forme à leurs jardins, les candidats ont travaillé sans relâche, taillé l'ardoise, scié, façonné... Ils ont mis du cœur à l'ouvrage pour réaliser, dans le temps imparti, et sous la pression accentuée par le regard des juges, ces jardins.

Les juges

Le jury, sous la présidence de Dominique Pain, regroupait des entrepreneurs de petites et grosses entreprises, dont deux Meilleurs ouvriers de France, des enseignants, des ingénieurs Itiape, ainsi que deux personnes de l'éducation nationale pour veiller au bon déroulement des épreuves.

Les partenaires

Ce concours, rappelons-le, ne pourrait avoir lieu sans les partenaires. En effet, sans matériaux, matériels et végétaux, difficile de créer un jardin. Ainsi, L'Association Nationale Emploi Formation

en Agriculture, Arrosage System, Bauma Stone, le Comité d'Organisation des Expositions au Travail (COET), Créateur de sols béton un réseau certifié par Holcim, & Spaces, Loxam, le Lycée de Fresne, Ného, Nidagravel, les Pépinières du Val d'Herdre, Stradal paysages, Tootan Mobextan, Tourbières de France et VM matériaux collaborent à cet événement qui permet de valoriser la profession et de reconnaître le talent de l'artiste paysagiste qui arrivera en tête au final. ■



Le Jury

Professionnels employeurs :

Dominique Pain : président du jury, entreprise Pain Concept Design Paysage
 Jean-Paul Léauté : second vice président, entrepreneur
 Pascal Chalain : Meilleur ouvrier de France, entreprise Chalain SARL
 Thierry Muller : entreprise Espaces verts Muller
 Franck Robin : Meilleur ouvrier de France, entreprise Franck Robin Paysagiste
 Jean-Pierre Ruelle : architecte paysagiste entreprise TUP

Enseignants :

Pascal Lentier : premier vice président, Lycée le Fresne
 Gérard Hennon : institut de Genech
 Professionnels salariés
 Joël Colpin : représentant FNAF CGT, en retraite
 François Noël : représentant FGTA FO, et enseignant.

